

# Un lotissement qui pose questions

Geoffroy Herens

Mis en ligne le 12/07/2007

Un projet de lotissement à Huppaye prévoit de construire quatorze maisons. Mais le site, doté d'une faible capacité d'égouttage, est en partie zone inondable.

Environ deux mois après un premier contact où les riverains ne les avaient pas laissés placer plus de deux phrases d'affilée, les promoteurs d'un projet de lotissement à Huppaye ont à nouveau rencontré les habitants via une récente réunion publique marquant le début de l'étude d'incidence.

Le dossier prévoit de construire quatorze maisons sur la prairie actuellement occupée par quelques vaches. Des lots qui seraient alignés le long de la rue de Fauconval. L'arrière du terrain devant, lui, servir à l'aménagement d'un bassin d'orage de 10 000 m<sup>3</sup> sur 52 ares. Et c'est justement d'eau dont on a abondamment parlé pendant une entrevue plus correcte et posée que la première fois. Le noeud du problème étant la faible capacité de l'égouttage actuel. Un phénomène qui ne ferait que s'accroître en cas de nouvelles constructions. Sans parler du fait que la prairie soit située pour 2/3 en zone inondable... Tous ces aspects ainsi que bien d'autres seront pris en considération par Agora, le bureau indépendant chargé de l'étude d'incidence. *"L'objectif est désormais de vous permettre de réagir et de nous dire à quoi, à quelles problématiques, nous devons attacher de l'importance, a expliqué la représentante d'Agora aux habitants présents. Nous allons d'abord analyser la situation existante à divers égards : hydrogéologique, risque de pollution du sous-sol, climat acoustique, impact sur la faune et la flore, intégration paysagère, mobilité, modification du relief, qualité de l'air... en n'omettant pas de tenir compte de la période de chantier."*

La suite dépendra du fonctionnaire délégué de la Région wallonne et du collègue communal. A noter que les deux représentants présents n'ont guère caché leur opinion. Danny Degrauwe, bourgmestre depuis le 4 décembre, s'est ainsi démarqué de son prédécesseur. Quant à Pierre Jacmin, l'échevin socialiste de l'Urbanisme, il a fait dans la spontanéité. *"Nous, on ne demande pas ce dossier-là ! Nous ne sommes pas preneurs au départ."*

Reste aux opposants et partisans à émettre leurs remarques négatives ou positives et à les communiquer au collègue communal qui se chargera de faire suivre, avant le 21 août.

© La Libre Belgique 2007